

Faculté de sciences



SC 2A

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences exactes)



Gestion du programme

CAFC Conseil de l'agrégation et de la formation continue (SC)

Responsable académique : Marie-Laurence De Keersmaecker

Contact : Kathy Lanckriet

Tél. 010473349

lanckriet@sesc.ucl.ac.be

Objectif de la formation

L'agrégation a pour finalité de contribuer à la formation des futurs enseignants de l'enseignement secondaire supérieur (*) en favorisant le développement de leurs compétences professionnelles.

Les objectifs poursuivis par ce programme sont ceux définis dans le décret sur la formation des enseignants du secondaire supérieur (08/02/01). Une présentation claire de ce décret est accessible dans le fascicule gratuit " Devenir enseignant " (accessible également sur le site www.agers.cfwb.be).

Un accent tout particulier sera mis sur les cinq objectifs suivants :

- s'initier aux pratiques d'enseignement et à l'exercice du métier;
- réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte ;
- concevoir, planifier et évaluer des pratiques d'enseignement et d'apprentissage · travailler en équipe et animer un groupe ;
- comprendre et analyser l'institution scolaire et ses acteurs.

(*) Note : Le programme SC2A prépare à enseigner dans l'enseignement secondaire supérieur. Pour des personnes souhaitant enseigner dans l'enseignement supérieur (en Haute école), le programme préparatoire au CAPAES peut être plus adapté.

Conditions d'admission

Pour être admis au programme, l'étudiant doit être inscrit en licence ou être titulaire d'un diplôme de licence ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Admission, inscriptions, scénarios de formation

Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la page web "Accès aux études" :

<http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/acces.html>

Outre l'inscription au rôle de l'UCL (Halles universitaires, Secrétariat des Étudiants), les étudiants sont tenus de s'inscrire au secrétariat de leur faculté.

Inscriptions en étalement

Les programmes qui concernent l'agrégation couvrent une année d'études. Cependant, pour autant qu'il respecte un certain nombre de pré-requis fixés dans le déroulement chronologique du programme et l'alternance souhaitée entre certaines activités de formation, l'étudiant peut répartir les enseignements de son programme sur plusieurs années. Dans ce cas, les inscriptions sont prises en étalement.

Trois scénarios de formation

La formation des AESS est organisée selon trois scénarios:

1. **Agrégation intégrée** à la formation disciplinaire : l'étudiant réalise entièrement sa formation d'agrégation parallèlement à sa formation disciplinaire. L'étudiant est enregistré sous le couvert d'une inscription secondaire. Cette inscription en étalement est prise chaque année autant de fois que nécessaire jusqu'au moment de l'obtention du diplôme de base de 2e cycle.
2. **Agrégation décalée mais partiellement intégrée à la formation disciplinaire** : l'étudiant commence sa formation d'agrégation durant sa formation disciplinaire, mais il la termine après sa licence. L'étalement est maintenu une année après l'octroi du diplôme de 2e cycle.
3. **Agrégation reportée après la formation disciplinaire** : l'étudiant réalise entièrement sa formation d'agrégation après sa licence. L'agrégation reportée se déroule soit en un an, soit en étalement. L'étalement, sauf situation tout à fait particulière, ne dépasse pas deux années consécutives.

Contenu du programme

Conformément au Décret du 8 février 2001, le volume horaire de la formation est de 300 heures.

A. Stages en milieu scolaire

- Stages d'observation et d'analyse des pratiques didactiques (min.10h)
- Stages d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de ses acteurs (min. 10h.)
- Stages d'enseignement (min 40h.).

Les stages d'enseignement sont normalement constitués de 40 "leçons" faisant l'objet d'une évaluation. Toutefois, un maximum de 10 de ces heures pourront être consacrées à d'autres activités pédagogiques. Les activités hors-leçons seront proposées par l'étudiant dans le cadre d'un projet, dont le contenu sera au préalable discuté et agréé par le Directeur des stages.

Contexte scolaire des stages : ils seront diversifiés du point de vue des formes d'enseignement, des sections, des publics, des niveaux d'âges des élèves.

Alternance des stages et des enseignements : dès le début de la formation, les stages s'articulent étroitement aux enseignements et sont organisés en alternance avec eux.

Le Séminaire d'accompagnement et d'intégration des stages et le Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de ses acteurs constituent les lieux privilégiés d'articulation de la pratique à la théorie.

<u>MATH9010</u>	Stages d'enseignement (mathématique) - majeure[40h] (5 crédits)	Christiane Hauchart
<u>PHYS9010</u>	Stages d'enseignement (physique) - majeure[40h] (5 crédits)	N.
<u>SC9010</u>	Stages d'enseignement (chimie, biologie, agronomie) - majeure[40h] (5 crédits)	N.
<u>GEOG9010</u>	Stages d'enseignement (géographie) - majeure[40h] (5 crédits)	Marie-Laurence De Keersmaecker

B. Cours

Les cours, exercices et séminaires sont structurés en un tronc commun à toutes les agrégations de l'UCL (sigle AGRE) et une partie spécifique à chaque agrégation (sigle disciplinaire). Les cours à sigle AGRE sont répétés à des moments différents. Les étudiants peuvent ainsi choisir de suivre ces cours au moment qui leur convient le mieux.

Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte

Communs aux étudiants de plusieurs agrégations

<u>AGRE2100</u>	Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de ses acteurs[15h] (2 crédits)	Etienne Bocquet, André Buron (coord.), Christian Lannoye
<u>AGRE2200</u>	Séminaire d'accompagnement et d'intégration des stages (volet B)[15h] (2 crédits)	Ghislain Carlier (coord.), Jean-Louis Dufays, Philippe Parmentier, Marc Romainville, Cécile Vander Borght

Partie disciplinaire

<u>SC2323</u>	Séminaire d'accompagnement et d'intégration des stages[15h] (2 crédits)	Anne-Marie Corbisier, Marie-Laurence De Keersmaecker, Christiane Hauchart, Jacques Lega, Bernard Tinant, Cécile Vander Borght (coord.)
---------------	---	--

VIDE1234 A préciser

Concevoir, planifier et évaluer de pratiques d'enseignement et d'apprentissage

a) Cours généraux

<u>AGRE2211</u>	Didactique générale : théories et pratiques[22.5h] (2 crédits)	Philippe Parmentier, Marc Romainville (coord.), Cécile Vander Borght
<u>AGRE2221</u>	Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies et exercices[15h+15h] (2 crédits)	Marcel Lebrun (coord.), Michel Leffitz, Costantino Maeder, Hugues Peeters
<u>SC2510</u>	Epistémologie des sciences exactes[22.5h] (2 crédits)	Bernard Feltz, Bernard Feltz (supplée Michel Ghins), Michel Ghins

b) Didactique spéciale

<u>MATH2321</u>	Didactique spéciale en mathématique[22.5h] (2 crédits)	Christiane Hauchart
<u>PHYS2321</u>	Didactique spéciale en physique[22.5h] (2 crédits)	Jacques Lega, Jim Plumet
<u>SC2321</u>	Didactique spéciale en sciences naturelles[22.5h] (2 crédits)	Myriam De Kesel, Pierre Hautier, Bernard Tinant, Cécile Vander Borght
<u>GEOG2321</u>	Didactique spéciale en géographie[22.5h] (2 crédits)	Marie-Laurence De Keersmaecker (coord.), Dominique Laduron

c) Compléments de didactique spéciale

<u>MATH2322</u>	Compléments de didactique en mathématique[22.5h] (2 crédits)	Christiane Hauchart
<u>PHYS2322</u>	Compléments de didactique en physique[22.5h] (2 crédits)	Jacques Lega, Jim Plumet
<u>CHIM2323</u>	Compléments de didactique en chimie[22.5h] (2 crédits)	Myriam De Kesel, Pierre Hautier, Bernard Tinant, Cécile Vander Borght
<u>BIOL2322</u>	Compléments de didactique en biologie[22.5h] (2 crédits)	Myriam De Kesel, Pierre Hautier,

<u>AGRO2322</u>	Compléments de didactique des sciences agronomiques[22.5h] (2 crédits)	Bernard Tinant, Cécile Vander Borgh N.
<u>GEOG2322</u>	Compléments de didactique en géographie[22.5h] (2 crédits)	Marie-Laurence De Keersmaecker (coord.), Dominique Laduron

d) Deuxième cours de didactique spéciale

Chaque étudiant choisit un deuxième cours de didactique spéciale au choix parmi les quatre proposés : mathématique, physique, sciences naturelles ou géographie (22.5 h)

e) Cours à option

<u>SC2910</u>	Méthodologie de la recherche en didactique des sciences naturelles[15h] (2 crédits)	Cécile Vander Borgh
---------------	---	---------------------

à option, sauf pour les étudiants effectuant leur mémoire en didactique de la biologie.

Animer un groupe. Travailler en équipe

<u>AGRE2310</u>	Exercices de micro-enseignement[15h] (2 crédits)	Marie-Cécile Wagner
-----------------	--	---------------------

exercices facultatifs

<u>AGRE2320</u>	Séminaire de formation à la relation interpersonnelle et à la gestion d'un groupe[15h+7.5h] (2 crédits)	Béatrice Brou, Bernard Demuysere, Christian Lannoye, Christine Liesse, Pierre Meurens, Marie-Cécile Wagner (coord.)
-----------------	---	---

Comprendre et analyser l'institution scolaire et ses acteurs

<u>AGRE2410</u>	L'adolescent en situation scolaire[22.5h] (2 crédits)	Anne d'Alcantara, Philippe van Meerbeeck
-----------------	---	--

<u>AGRE2420</u>	L'institution scolaire et son contexte[22.5h]	Etienne Bocquet, André Buron (coord.), Dominique Grootaers
-----------------	---	--

Évaluation - dispenses**Unités capitalisables**

Le résultat d'un examen peut donner lieu à l'obtention d'une unité capitalisable dont la durée de validité est de 5 ans. L'examen sur une matière doit être présenté à l'une des sessions de l'année académique durant laquelle son enseignement a été suivi par l'étudiant.

Dispenses

Les étudiants qui, durant leur licence, auraient suivi un cours qui pourrait être jugé au moins équivalent à un cours du programme de l'agrégation peuvent demander, par requête écrite adressée au responsable du programme de l'agrégation, à être dispensés de suivre le cours concerné et, éventuellement, à être crédités des unités capitalisables correspondantes.